



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER, DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION

Bureau des cabinets

Paris, le - 2 NOV. 2011

Réf. : 11-045172-A / JFB

Monsieur,

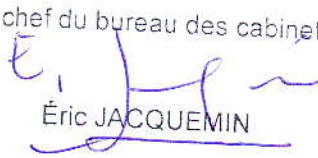
Monsieur Claude GUÉANT, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et de l'immigration, a bien reçu votre correspondance par laquelle vous faites part de vos observations relatives à la commercialisation par un constructeur automobile de véhicules dont les spécifications ne seraient pas conformes au code de la route et présenteraient un danger pour les conducteurs.

Le ministre, qui en a pris connaissance avec attention, m'a chargé de saisir le préfet, délégué à la sécurité et à la circulation routières, aux fins d'un examen approprié, à l'issue duquel vous ne manquerez pas d'être tenu informé de la suite qui aura pu être réservée à votre démarche.

J'ai par ailleurs saisi, pour information, le cabinet de Monsieur François BAROIN, ministre de l'économie, des finances et de l'industrie.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le chef du bureau des cabinets


Éric JACQUEMIN

Monsieur Emmanuel CRIVAT
Société ImmoD International
8, rue de Berri
75008 PARIS

